

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

SDA GESTION

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels



Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de viser une performance annualisée de 2% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser cet objectif, la société de gestion met en place deux types de stratégie : une stratégie de portage et dans une moindre mesure, une stratégie active, plus tactique.

La stratégie de portage consiste à sélectionner des titres intéressants du point de vue risque/rendement et à les conserver tant que ce profil est maintenu. C'est une approche en rendement absolu et l'analyse se concentre sur la capacité de remboursement et/ou de refinancement de l'émetteur. Cette stratégie sera la stratégie dominante du portefeuille et concerne l'ensemble des types d'actifs ; néanmoins une altération du profil risque/rendement pourrait nous amener à céder ces titres avant leur maturité. Ce Fonds n'est pas un pur « Buy and hold ». Le gérant cherche ici, soit la stabilisation du profil d'investissement, soit le maintien du couple rendement/risque.

De manière plus opportuniste, via la stratégie active, plus tactique, le fonds sélectionnera des titres que la société de gestion considère comme disposant des meilleures perspectives en matière de crédit, d'un potentiel resserrement d'écart de taux. Le gérant vise la revalorisation du titre lié par exemple, et de manière non exhaustive, à la remontée du rating, au rachat par un acteur « Investment Grade », à une réduction du niveau d'endettement.

Pour mettre en place sa stratégie, le gérant interviendra principalement sur les titres de créance, de tous secteurs, de toutes notations.

Les zones d'intervention sont principalement les pays membres de l'OCDE.

La sélection des titres se fait en deux étapes :

La première étape repose sur la sélection d'une allocation d'actifs au sein de l'univers d'investissement décrit plus bas, et la seconde étape consiste en une sélection rigoureuse des signatures, appartenant aux classes d'actifs privilégiées dans la phase d'allocation.

En plus de son objectif financier, le fonds promeut des caractéristiques ESG par l'exclusion de son univers d'investissement des émetteurs les moins bien notés au sein d'un même secteur (approche « best-in-class ») au regard des caractéristiques environnementales, sociales et de qualité de gouvernance (ESG) retenues dans la méthodologie propriétaire de CLAY ASSET MANAGEMENT. Au moins 90% des actifs du portefeuille sont couverts selon cette analyse propriétaire ESG, hors émetteurs souverains, liquidités et instruments de couverture.

L'approche d'analyse extrafinancière mise en œuvre peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus.

Ce produit financier est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR en ce sens qu'il promeut des caractéristiques environnementales et sociales

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 100% en instruments monétaires ou de taux souverain, de toutes notations ou non notés, du secteur public et privé, dont les émetteurs sont situés dans les pays de l'OCDE :
- de 0% à 60% en instruments de taux spéculatifs
- de 0% à 60% en instruments de taux non notés,
- De 0% à 20% en instruments monétaires ou de taux souverain, de toutes notations ou non notés, du secteur public et privé, dont les émetteurs sont situés dans les pays hors OCDE, y compris les pays émergents.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à

ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note »

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 5.

De 0% à 30% en obligations convertibles.

L'exposition du portefeuille aux marchés d'actions est uniquement indirecte par le biais des obligations convertibles, des OPC et via les instruments financiers à terme simple et est limitée à 30% de l'actif net.

L'OPCVM ne sera pas exposé au risque de change.

L'OPCVM peut être investi :

- en titres de créance et instruments du marché monétaire, de tous secteurs et de toutes notations.
- jusqu'à 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

RAPPEL DU CONTEXTE DU FONDS

SDA GESTION (FR0013336781) est un Fonds Commun de Placement (ci-après « Fonds ») de droit français, soumis à la Directive Européenne 2009/65/CE, ayant pour objectif de gestion de viser une performance annualisée de 2% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum.

Le Fonds a été créé le 02 août 2018, date d'établissement de sa valeur liquidative initiale.

Le présent rapport fait état de la gestion du Fonds au titre de son cinquième exercice, du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.

CONTEXTE ECONOMIQUE DE SEPTEMBRE 2024 A SEPTEMBRE 2025

Après un exercice 2023/2024 positif, ce nouvel exercice s'est révélé encore porteur pour l'ensemble des classes d'actifs et pour le fonds SDA Gestion.

L'exercice 2024/2025, débutant en octobre 2024 a clairement été marqué par la présence de Donald Trump. De son élection en début de période à son intronisation en janvier 2025 suivie par sa prise de pouvoir, de nombreux sujets, économiques, géopolitiques et financiers ont été influencés par sa présence, sa politique et ses interventions.

Malgré de nombreuses tensions, géopolitiques et commerciales, une remise en cause ou une modération de certaines alliances historiques et une déconstruction de la globalisation mondiale des dernières décennies, les marchés financiers, d'actifs risqués (actions et dettes d'entreprises) se sont très bien comportés ! La thématique de l'Intelligence Artificielle a été omniprésente. Les investissements dans ce domaine des hyperscalers (grandes valeurs technologiques américaines) se sont avérés de plus en plus importants et irriguent désormais de nombreux pans de l'économie. L'IA nécessite en effet la construction de nombreux Datacenters et consomme beaucoup d'énergie. De nombreuses sociétés à travers le monde bénéficient désormais de ces investissements. Ces éléments ont permis à la croissance américaine d'être très résiliente (50% de la croissance du PIB américain du premier semestre 2025 est due aux investissements dans l'intelligence artificielle au sens large) et ont permis aux actifs risqués de poursuivre leur progression malgré les politiques tarifaires de Donald Trump et le coup de froid engendré par ses politiques sur le commerce mondial.

En conséquence, la banque centrale américaine, qui a baissé ses taux de 75 pbs sur l'exercice a agit en 2 temps. En effet, après une baisse de 50 pbs au dernier trimestre 2024, elle a marqué une longue pause, en attendant d'y voir plus clair sur les mesures réellement mises en place par l'administration Trump et leur impact sur l'inflation et la croissance américaine. La perspective de la mise en place de droits de douanes et le durcissement de la politique migratoire faisant craindre une reprise de l'inflation tandis que les perspectives de dérèglementations dans de nombreux secteurs et notamment le secteur financier et les poursuites des baisses d'impôts semblaient à même de dopper la croissance.

Elle a ainsi attendu la fin de l'exercice pour une nouvelle baisse des taux, plutôt préventive, de 25 pbs en septembre 2025. Malgré la hausse des tarifs douaniers, l'inflation américaine a légèrement diminué et le marché du travail montre quelques signes de faiblesse.

Dans l'intervalle, entre janvier et juillet, Donald Trump a déroulé sa politique de hausse des droits de douane avec le monde entier, avec un point d'orgue le 2 avril, jour du « Liberation Day », jour des annonces des tarifs douaniers désormais appliqués par les Etats-Unis à leurs partenaires commerciaux, avant toute négociation. Si quelques heures après ces annonces les indices américains ont connu leur pire journée depuis 5 ans, la dégringolade des marchés s'est diffusée à l'ensemble des grandes places financières mondiales et s'est poursuivie violemment durant quelques jours, notamment face à l'escalade des tensions avec la Chine. Les indices américains ont fait un passage en « Bear Market »

(plus de 20% de baisse) et la défiance vis-à-vis des actifs américains s'est rapidement accentuée, avec une hausse des taux souverains outre-Atlantique associée à une forte baisse du Dollar. Ces évolutions majeures, rapides, faisant craindre des effets de bord et mettant à mal les équilibres financiers traditionnels ont engendré de nombreuses réactions. Beaucoup de chefs d'entreprises américains, soutiens de Donald Trump durant sa campagne, se sont prononcés contre le bien-fondé de cette politique et en faveur d'une désescalade, finissant par convaincre le président Trump de calmer un peu le jeu. Une pause de 90 jours, jusqu'au 8 juillet a ainsi été annoncée pour les taxes douanières au-delà de celles de 10%, pour la plupart des pays, à l'exception notable de la Chine, laissant le temps à chaque partenaire de négocier.

Les négociations ont bien eu lieu et de nombreux accords ont été signés au cours des mois suivants, dont celui avec la zone Euro en juillet et si les rapports avec la Chine restent complexes, une désescalade, cahin-caha est en route.

Les marchés d'actifs risqués ont très rapidement rebondi et cet épisode de très forte volatilité a été très court dans le temps et reste le seul de l'exercice. Les marchés actions et les dettes d'entreprises privées ont repris leur marché en avant pour terminer proches des meilleurs niveaux de l'exercice à fin septembre 2025.

Tout début juillet, Donald Trump a réussi à faire voter sa fameuse loi budgétaire, la « One Big Beautiful Bill ». Adoptée de justesse, elle entérine la pérennisation des baisses d'impôts de 2017 ainsi que de nouvelles exonérations, intègre des projets de dérégulation, notamment dans la finance mais aussi des coupes dans des programmes sociaux comme Medicaid ou encore des réductions de subventions (énergies vertes). Si, par solde, ce budget devrait s'avérer pro-croissance, à la fois économique et en termes de bénéfices des entreprises, ce que n'ont pas manqué de saluer les marchés actions, son coût de financement (estimé à 3300mds\$) a plutôt pesé sur le marché obligataire américain.

En conséquence, malgré les revenus générés par les tarifs douaniers, le déficit américain va se creuser et les marchés obligataires de taux souverains ne s'y sont pas trompés, avec une pentification de la courbe des taux américaine durant l'exercice, les taux à 2 ans restants stables et les taux à 10 ans progressant de près de 40 pbs sur la période.

Du côté européen, l'attitude de Donald Trump, aussi bien au niveau économique (tarifs douaniers) que géopolitique, notamment sur le sujet du soutien à l'Ukraine, à l'Otan et à la défense européenne a entraîné un réveil douloureux mais nécessaire et encourageant de l'Europe.

Dans un environnement international en recomposition rapide, les notions de souveraineté, de défense, de sécurité économique et de maîtrise industrielle s'imposent désormais comme des priorités stratégiques pour l'Union Européenne. Les institutions européennes ont ainsi renforcé leurs outils budgétaires et les initiatives dans ces domaines s'intensifient.

Alors que l'exercice avait commencé avec une instabilité politique dans les 2 pays moteurs de la Zone Euro, la France et l'Allemagne, cette dernière a favorablement évolué avec l'élection du nouveau Chancelier, Friedrich Merz. Celui-ci a rapidement pris la mesure des enjeux et a annoncé un plan de dépenses de 800Mds d'euros sur plusieurs années, mêlant dépenses pour la défense et pour les infrastructures en Allemagne. Dans le même temps, l'Europe, sous la pression de Trump s'est accordée pour augmenter les dépenses de défense avec un plan de dépenses de 500mds d'euros.

Ces éléments, malgré une instabilité politique persistante en France, ont largement soutenu les perspectives de croissance en Europe même si les dépenses concrètes se matérialiseront lors du prochain exercice. Elles ont soutenu les actifs risqués, tout comme la politique monétaire. En effet, face à l'adversité internationale, au manque de visibilité et rassurée par une inflation en diminution, la Banque Centrale Européenne a procédé à de nombreuses baisses des taux durant l'exercice, pour aboutir à une diminution de 150 pbs avec un taux de refinancement de 2% en fin d'exercice.

Dans ce contexte, les marchés actions européens se sont bien comportés, tout comme les marchés de dettes d'entreprises et particulièrement les plus risqués (haut rendement et subordonnées financières). Les résultats des grandes entreprises ont, pour la plupart été au rendez-vous des attentes, aussi bien en termes de bénéfices que de situation bilantielle. La capacité d'adaptation des grandes entreprises est assez impressionnante.

Dans ce contexte, l'indice des marges de crédit à 5 ans des dettes des entreprises de la catégorie « haut rendement » a cédé 50 pbs sur l'exercice tandis que celui des sociétés en catégorie « Investment Grade » est resté quasi stable. Du côté des financières, celui des dettes financières subordonnées, les plus risquées a cédé 18 pbs tandis que celui des dettes seniors, plus défensives n'a cédé que 7 pbs.

En revanche, comme aux Etats-Unis, les marchés obligataires de taux souverains ont été plus compliqués. Malgré la baisse de 150pbs des taux de la BCE, les taux à 2 ans allemands sont restés stables et les taux à 10 ans se sont tendus de 60 pbs. Nous avons ainsi assisté à une forte pentification de la courbe des taux. Malgré la forte instabilité politique française, les taux à 10 ans français se sont tendus de manière quasi équivalente, de 62 pbs sur la période.

Malgré la détente du côté de l'inflation et de la politique monétaire, les perspectives de hausses des dépenses budgétaires et donc du déficit de nombreux pays européens et particulièrement de l'Allemagne ont pris le dessus pour entraîner les taux longs à la hausse.

Au global, si l'effet portage permet aux investissements obligataires d'afficher dans l'ensemble des performances positives sur la période, elles sont néanmoins proches de zéro pour l'obligataire souverain à long terme et sont plus élevées sur les obligations à haut rendement pour lesquelles la baisse des marges de crédit a compensé en grande partie la tension des taux souverains.

PERFORMANCE ET POLITIQUE DE GESTION DU FONDS DANS CE CONTEXTE

Dans ce contexte, le fonds SDA Gestion a progressé assez régulièrement durant tout l'exercice. Investi majoritairement sur des dettes d'entreprises privées, de duration assez faible, il a progressé de 3.47% entre le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2025. A titre d'information, le monétaire a progressé de 2.57% durant cette période.

En conséquence, la volatilité à 1 an du fonds est restée faible et assez stable, passant de 0.86 à fin septembre 2024 à 1.08 à fin septembre 2025.

De manière assez inhabituelle, mais compte tenu des attentes de baisses des taux de la part des banques centrales, le fonds SDA gestion a été présent sur les dettes souveraines. Proche de 12% en début d'exercice, cette poche a été augmentée à son maximum à 16.25% en mars 2025, au plus haut niveau des taux à 10 ans allemands, autour de 2.90%. La phase de hausse des taux souverains, de décembre à mars, en lien avec les annonces de dépenses budgétaires européennes nous semblait largement excessive d'autant plus dans un contexte de détente de la politique monétaire. Par la suite, nous avons accompagné la baisse des taux à 10 ans allemands, de 2.80% à 2.45% au plus bas en diminuant le poids des taux souverains et en prenant des profits. Cette poche ne représente plus que 5.38% du portefeuille de SDA gestion au 30 septembre 2025 et se concentre sur 2 pays : l'Allemagne et l'Espagne. A noter que nous n'avons jamais été présents sur la France en raison de l'instabilité politique et des risques d'augmentation des déficits.

Le cœur du portefeuille du fonds a été positionné sur des dettes d'entreprises privées, la part de celles-ci variant entre 60% et 80% au cours de l'exercice pour s'établir à 73.3% à fin septembre 2025.

Les dettes de sociétés financières ont été assez présentes, variant entre 14% et 27% et s'établissant au plus bas à 14.77% en fin d'exercice. Les résultats des banques et assurances sont toujours très positifs et les marges de crédit de ce segment ont poursuivi leur décrue au cours de cet exercice. Les bilans des banques de premier plan sélectionnées en portefeuille sont solides et ce segment a été un bon contributeur à la performance du fonds durant l'exercice.

Les dettes d'entreprises privées non financières ont néanmoins représenté la plus grande part du portefeuille, variant entre 37% et 60% pour représenter 58.55% en fin d'exercice. La baisse des marges

de crédit du haut rendement a été positive et la stabilité des marges du segment Investment Grade a permis un portage intéressant. Ce segment a bien contribué à la performance du fonds.

S'agissant d'un fonds avec un objectif d'investissement assez court et une prise de risque limitée, la sensibilité est restée basse tout au long de l'exercice, variant entre 1 et 2.1 pour s'établir à 1.69 en fin d'exercice.

Le poids des obligations convertibles est resté modeste, entre 4% et 10% et s'établit à 6.35% à fin septembre 2025. Ces obligations convertibles ont d'une manière générale une très faible sensibilité action. Celle-ci a en effet varié entre 0.20% et 1% au cours de l'exercice, restant négligeable.

Compte tenu de l'objectif du fonds et du niveau de rémunération offert par les dettes de bonne qualité, le poids des dettes notées Investment Grade est resté prépondérant même s'il a été réduit au fil de l'année. En effet, les dettes de sociétés notées en catégorie Investment Grade ont varié entre 68% et 45%, restant largement prépondérantes, et s'établissent à 46% en fin d'exercice.

En conséquence, le poids des dettes des sociétés notées en catégorie à haut rendement est resté plus modeste, mais en augmentation, variant entre 13% et 40% pour s'établir à 36.2% en fin d'exercice. La position sur un ETF short High Yield a été pour partie conservée, venant diminuer encore cette sensibilité au haut rendement. Cette couverture représente 2.33% à fin septembre 2025.

La poche des dettes non notées est restée assez stable au cours de l'exercice, variant entre 15 et 18%. Ce socle est amené à rester assez stable.

Le niveau de trésorerie et assimilées a évolué entre 7% et 20% et s'établit à 13.4% en fin d'exercice. Les taux monétaires ont été encore rémunérateurs durant l'exercice, même s'ils sont au plus bas à la toute fin et deviennent, à 2%, un peu moins intéressants.

La part du compartiment investie dans des OPCVM a évolué entre 6% et 20% du Fond. Une grande part a été investie dans des OPC monétaires.

Nous n'avons pas utilisé de futures ni d'options durant la période sous revue.

PERSPECTIVES

Risques économiques et commerciaux, risque inflationniste, risques géopolitiques, risques de marchés et de bulle...Après un nouvel exercice favorable, faut-il voir le verre à moitié plein ou à moitié vide pour la fin de l'année 2025 et le prochain exercice ?

Aux Etats-Unis, la croissance globale ralentit, portée par de moins en moins de secteurs et d'acteurs et l'inflation a du mal à diminuer à cause des tarifs douaniers, mais la FED baisse ses taux ! Si les anticipations des marchés nous semblent, à ce stade, excessives pour 2026, nous attendons néanmoins 2 baisses de 25 pbs de ses taux directeurs par la FED d'ici la fin de cette année, ce qui devrait rester un vrai soutien pour les marchés et les valorisations à court terme. A plus moyen terme, il est vraisemblable que les marchés recalibrent leurs attentes de baisses de taux ce qui pourrait entraîner un passage un peu plus volatil et/ou une correction.

Du côté de l'IA et des grandes valeurs technologiques, la concentration de la progression du marché et la circularité de certaines relations des sociétés de la tech (Nvidia/Open AI) commencent à poser question. Le spectre d'une bulle, à l'image des années 2000 émerge ainsi et commence à hanter certaines réflexions. Certes, la performance des sociétés technologiques américaines est assez stellaire mais elle est encore, à ce stade, justifiée par la forte hausse des profits. Il est aujourd'hui trop tôt et on ne saura que dans quelques temps (années ?) si les montagnes de capex dépensées auront une rentabilité suffisante pour justifier les valorisations. En attendant, on peut encore se rassurer via le constat que ces investissements ont été jusque-là financés par le cash-flow c'est-à-dire par le cash

généralisé par ces sociétés et non pas par de la dette. Les bilans des grandes valeurs technologiques sont ainsi sains, ce qui est un élément de fonds rassurant et devrait nous laisser encore un peu de temps pour profiter de ce début d'euphorie avec en tendance, une poursuite de la hausse des marchés.

Nous pourrions bien sûr attendre un peu de volatilité d'ici la fin de l'année 2025, comme à chaque saison de publication des résultats. Celle du troisième trimestre 2025 pourrait être plus solide outre-Atlantique qu'en Europe. En effet, après un troisième trimestre qui a montré une dégradation des indicateurs économiques en Europe et particulièrement en Allemagne et dans quelques secteurs industriels dont le secteur automobile en tête, les attentes de résultats des entreprises au titre du troisième trimestre sont plus faibles en Europe.

Malgré la visibilité donnée par les accords commerciaux de début juillet avec les Etats-Unis, les nouvelles taxes douanières de 15% doivent être désormais intégrées concrètement par les entreprises... Les exportations allemandes vers les Etats-Unis ont diminué tandis que les exportations de la Chine vers l'Union européenne augmentent. Les entreprises européennes doivent ainsi s'adapter rapidement aux taxes supplémentaires et à une concurrence accrue, sur leur sol, du monde émergent. Les mois à venir nous montreront la capacité et la rapidité de l'adaptation des grandes sociétés européennes à ce contexte.

Le risque géopolitique reste prégnant, la fin de l'exercice a été marquée par une intensification des provocations russes à l'égard de l'Europe et de l'OTAN et le conflit russo-ukrainien perdure. L'Europe a bien compris les enjeux. Dans un environnement international en recomposition rapide, la souveraineté européenne est un sujet majeur et désormais au centre des priorités des membres de la zone Euro. Les priorités stratégiques de l'Europe évoluent et celle-ci renforce ses outils budgétaires et les initiatives de réarmement s'intensifient... Basé sur l'ADN du rapport Draghi et sur la volonté d'une Union monétaire plus intégrée, l'Europe souhaite faire émerger des « champions européens ».

Aussi, même si le déploiement concret des plans, pour la défense, les infrastructures... peut prendre un peu de temps et générer de la volatilité, les marchés européens vont rester soutenus par ces initiatives au cours du prochain exercice. Dans le même temps, les baisses de taux passées de la BCE vont commencer à avoir de l'impact et, nous n'excluons pas, de notre côté une ultime action à la baisse de la banque centrale dans les prochains mois.

A très court terme, il reste le sujet du shutdown outre-Atlantique. Si le record de 35 jours a été atteint par Donald Trump en 2018 lors de son premier mandat, nous comptons aujourd'hui sur son pragmatisme et son sens des affaires pour trouver une issue avant que l'impact ne soit trop important pour les marchés et/ou l'économie américaine.

PRFORMANCE, ACTIF NET, VL, NOMBRE DE PARTS

Le présent rapport annuel a trait à l'exercice écoulé ayant débuté le 1^{er} octobre 2024 et clôturé le 30/09/2025.

	30/09/2025 (date de clôture)	30/09/2024	Variation
Valeur liquidative	1097.46	1060.63	3.472%
Nombre de parts	15 001	15 001	0%
Actif net	16 463 005.47	15 910 641.53	3.472%

La performance passée ne préjuge pas des performances futures.

PRINCIPALES POSITIONS

Durant cet exercice du Fonds, les principales positions ont été les suivantes :

Code ISIN	Nom du titre
DE000BU2Z023	DBR (Bund) 2.2% 2034
ES0000012N35	SPGB 3.45% 2034
DE0001141851	OBL 0% 04/16/27
FR0013299641	BNP 1% 2024
BE0933899800	BNP Fortis Floater perp.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Durant cet exercice du Fonds, les principaux mouvements à l'achat et à la vente ont été les suivants :

Période	Principaux Mouvements à l'Achat	En K€	Principaux Mouvements à la Vente	En K€
1er semestre	DBR 2.2% 2034 (DE000BU2Z023)	1006	Renault 2% 2026 (FR0013368206)	1200
	SPGB 3.45% 2034 (ES0000012N35)	824	OBL 0% 2027 (DE0001141851)	667
	ASSGEN 4.596% perp. (XS1140860534)	518	QUADIENT 2.25% 2025 (FR0013478849)	614
2ème semestre	CIC Union Plus (FR000009987)	923	SPGB 3.45% 2034 (ES0000012N35)	833
	PRYSMIAN 5.25% perp. (XS3076304602)	465	SPGB 2.5% 2027 (ES0000012M77)	412
	ENEL 6.625% perp. (XS2576550243)	430	UNIBAIL 7.25% perp. (FR001400IU83)	341

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

DETENTION DE PARTS DE FONDS GERES PAR CLAY ASSET MANAGEMENT AU 30/09/25

Nom du Fonds	Code ISIN	Valorisation	% de l'actif net
CLAY SHORT TERM BONDS	LU1399084224	1039.88€	5.54%

RECOURS A DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2014/91/UE au cours de l'exercice sous revue.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

RECOURS AUX CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE – Art. 173 de la LTECV

Depuis le 31/12/2023, en plus de son objectif financier, le fonds poursuit un objectif ESG qui consiste à exclure de son univers d'investissement les émetteurs les moins bien notés au regard des caractéristiques environnementales, sociales et de qualité de gouvernance (ESG) retenues dans la méthodologie propriétaire de CLAY AM. Le fonds SDA Gestion est donc devenu **Article 8** au sens SFDR.

La méthodologie de notation propriétaire mise en œuvre permet d'analyser les émetteurs présents au sein de l'univers d'investissement en tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cet univers d'investissement est composé d'une liste d'émetteurs cotés et non cotés de l'Espace Economique Européen (États, entreprises privées), comprenant notamment les émetteurs historiquement détenus par le FCP SDA Gestion. Le fonds est autorisé à investir pour 10%

de son actif net hors cash et liquidités en dehors de son univers d'investissement, notamment en termes de zones géographiques. La composition de l'univers d'investissement est révisée lors d'un comité ESG qui se tient sur une base trimestrielle. L'équipe de gestion se laisse la possibilité de convoquer un comité extraordinaire à une fréquence plus élevée si nécessaire.

La méthodologie de notation propriétaire repose sur une sélection d'indicateurs bruts pour chaque pilier E, S et G. Les indicateurs de chaque pilier sont combinés pour obtenir une notation pour le pilier E, une notation pour le pilier S et une notation pour le pilier G. La notation ESG finale de l'émetteur est obtenue en les combinant. Les poids des notes E, S et G au sein de la note finale sont respectivement fixés à 50%, 25% et 25%.

Au sein de la note de chaque pilier, le schéma de pondération des indicateurs est déterminé en fonction de :

- la pertinence du critère considéré pour évaluer les caractéristiques E, S et G et discriminer les émetteurs,
- sa disponibilité
- sa qualité.

Ainsi, certains indicateurs non pertinents ou avec une couverture insuffisante pour certains secteurs ne sont pas pris en compte au sein de la notation du pilier de ces secteurs.

L'approche mise en œuvre dans la construction du score est une approche dite Best-in-class en ce sens que les notes de chaque indicateur de durabilité sont obtenues via une normalisation sectorielle afin de ne pénaliser aucun secteur d'activité, mais plutôt de différencier les bons et mauvais émetteurs au sein d'un même secteur pour chaque indicateur de durabilité de la méthodologie. La notation établie est un score quantitatif sur une échelle de 0 (pire note) à 100 (meilleure note).

Parmi les thématiques retenues :

- Pilier environnemental : émissions carbone et objectifs de réduction, gestion des déchets, consommation d'énergie et proportion d'énergies renouvelables, etc
- Pilier social : taux de rotation des salariés, mixité en entreprise, etc
- Pilier gouvernance : lutte contre la corruption, indépendance et mixité du Conseil d'Administration, etc

Concernant les émetteurs souverains, la méthodologie d'analyse ESG se base sur le SDG Index, publié par le SDSN (« Sustainable Development Solutions Network ») et la Bertelsmannstiftung (une fondation de droit allemand), qui évalue les performances des États autour des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

Cette notation (de 0 à 100) propose une évaluation comparative et indique la progression de chaque Etat dans l'identification de ses priorités et dans l'élaboration de plans d'action pour atteindre les ODD d'ici 2030.

Concernant la sélection des OPC, l'équipe de gestion s'engage à investir uniquement dans des produits Article 8 SFDR, Article 9 SFDR ou ayant obtenu un label lié à la finance durable.

Au moins 90% des actifs du portefeuille sont couverts selon une analyse propriétaire de Clay AM, hors émetteurs souverains, liquidités et instruments de couverture.

Les limites de l'approche retenue sont principalement liées au manque de disponibilité des données, en particulier pour les petites capitalisations et les émetteurs d'obligations. Pour pallier ce manque de données, des proxys sont appliqués mais ne permettent pas de refléter réellement les caractéristiques environnementales, sociales et de qualité de gouvernance des émetteurs. La stratégie ESG de CLAY AM est en grande partie dépendante de la qualité et de la fiabilité des données fournies par un organisme externe, dans la mesure où le score ESG propriétaire utilisé pour effectuer la sélectivité est obtenu à partir de ces données.

CLAY AM est également signataire des PRI depuis le 7 février 2022.

INFORMATION EN MATIERE DE DURABILITE (Règlement européen SFDR)

IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET DE DURABILITE (ART. 3 SFDR)

Un risque en matière de durabilité tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement SFDR ») est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Clay AM a développé une méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Cette méthodologie ESG intègre des critères environnementaux (notamment liés aux émissions de CO₂, à la gestion des déchets, à la consommation d'énergie), des critères sociaux (par exemple liés à l'égalité femmes-hommes, les droits des salariés), et des critères de gouvernance (par exemple, la conformité avec les Pacte Mondial des Nations Unies, la lutte contre la corruption). Chaque critère donne lieu à une note, ensuite agrégée au sein d'une notation ESG globale.

Lors de la mise à jour trimestrielle des données ESG, les émetteurs présentant les scores les plus faibles selon cette méthodologie sont placés, ou maintenus, sous le statut « under review » dans l'univers d'investissement du fonds. Ces émetteurs ne peuvent ni être acquis ni renforcés, mais peuvent être allégés ou cédés. Cette approche contribue à limiter les risques liés à la durabilité.

Clay AM apporte également une attention particulière aux controverses auxquelles les entreprises présentes dans l'univers d'investissement sont assujetties. Clay AM a en effet accès aux documents de recherche d'un fournisseur de données externes sur les controverses et dispose ainsi d'informations sur la nature et la sévérité de ces événements. Lorsqu'une controverse sévère est identifiée, Clay AM effectue un suivi de la controverse ce qui permet ainsi de limiter son exposition aux risques de durabilité.

PRISE EN COMPTE DES INCIDENCES NEGATIVES EN MATIERE DE DURABILITE (ART. 4 SFDR)

Les PAI « principal adverse impacts » correspondent aux impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Bien que la méthodologie de notation propriétaire ESG s'appliquant au FCP SDA Gestion intègre un nombre significatif d'indicateurs directement reliés aux principales incidences négatives, Clay AM a décidé de ne pas prendre en compte les facteurs de durabilité dans ses décisions d'investissement au niveau « entité » en raison du manque de maturité de la place concernant ces sujets, des carences dans la disponibilité de certaines données et de la difficulté de mesurer convenablement les effets de ces incidences.

INFORMATIONS RELATIVES AU REGLEMENT (UE) 2020/852 SUR LA TAXONOMIE

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Pour autant, la méthodologie propriétaire de Clay AM intègre dans la notation du pilier Environnemental un indicateur relatif à l'alignement taxonomique des émetteurs en portefeuille, lorsque ceux-ci sont couverts par le fournisseur de données.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières,

opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : SDA GESTION
Identifiant d'entité juridique : 9695 00BFT09JDCNKK 46
Date de publication : 30/09/2025

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été prises en compte tout au long de la période de référence via la mise en œuvre effective de la stratégie ESG et de la méthodologie propriétaire de CLAY AM.

CLAY AM analyse les entreprises de son univers d'investissement à l'aide d'une méthodologie propriétaire de notation ESG, construite à partir de données brutes issues d'un fournisseur externe. Cette notation repose sur une pondération différenciée des indicateurs E, S et G selon leur pertinence sectorielle. La note ESG globale est calculée avec une pondération fixe : 50 % pour les critères environnementaux, 25 % pour les critères sociaux, 25 % pour les critères de gouvernance.

Par ailleurs, CLAY AM a signé les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et applique une politique d'exclusions normatives et sectorielles, excluant notamment les entreprises impliquées dans le charbon thermique (avec une limite de 20%), le tabac, les jeux d'argent et les armes controversées.

L'ensemble de ces mesures a permis d'assurer l'alignement du portefeuille avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour mesurer la performance des indicateurs de durabilité du fonds SDA GESTION, nous nous basons sur la méthode de notation ESG propriétaire de Clay AM. Ainsi, la note ESG du fonds SDA GESTION est de 60.96, et son taux de couverture en analyse ESG de 95.98%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

N/A

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

N/A

— **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

N/A

— **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

N/A

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de

l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La méthodologie ESG propriétaire de CLAY AM intègre de manière structurée la plupart des indicateurs de Principales Incidences Négatives (PAI) définis par le règlement SFDR. En particulier, 10 des 14 indicateurs obligatoires sont pris en compte. Les PAI 1 (émissions de GES), 2 (empreinte carbone), 3 (intensité des GES), 5 (part des entreprises actives dans les secteurs fossiles), 6 (intensité de consommation d'eau), 9 (égalité salariale), 11 (absence de politiques anti-corruption), et 13 (exposition à des violations des principes du Pacte mondial ou des Principes directeurs de l'OCDE) sont intégrés via les indicateurs utilisés pour le calcul du score ESG, servant de base à la sélection des titres en portefeuille. Par ailleurs, les PAI 4 (exposition au charbon thermique) et 14 (exposition aux armes controversées) sont couverts par la politique d'exclusion sectorielle de CLAY AM. Ainsi, la prise en compte des PAI est pleinement intégrée dans notre approche d'investissement, à la fois au niveau de l'analyse ESG et de la construction du portefeuille.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2024 - 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CIC-UNION PLUS	OPCVM	7.46	N/A
CLAY-SH TM BD-EURR	OPCVM	5.53	N/A
Bundesrepublik Deutschland	Dettes souveraine	4.99	Germany
Fnac Darty SA	COMMERCE DE GROS ET DETAIL; REPARATIONS DE VEHICULES MOTORISES ET MOTOS ACTIVITES	3.62	France
Accor SA	D'HEBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION ACTIVITES	2.96	France
BNP Paribas Fortis SA	D'ASSURANCE ET FINANCIERES	2.92	Belgium
X XOVER SH SW 1C	ETF	2.44	N/A
Akuo Energy SAS	CONSTRUCTION	2.18	France
La Fonciere Verte SA	ACTIVITES IMMOBILIERES	2.17	France
Telefonica Europe BV	INFORMATION ET COMMUNICATION	1.87	Netherlands
Veolia Environnement SA	DISTRIB D'EAU, SERVICES	1.85	France

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Credit Agricole SA	D'EGOUTS, TRAITEMENT DES DECHETS ET ASSAINISSEMENT ACTIVITES D'ASSURANCE ET FINANCIERES ACTIVITES	1.84	France
INTESA SANPAOLO SPA	D'ASSURANCE ET FINANCIERES DISTRIBUTION	1.58	Italy
EDP SA	D'ELECTRICITE, GAZ, VAPEUR ET AIR CONDITIONNE	1.51	Portugal
Alstom SA	FABRICATION - Industrial	1.50	France

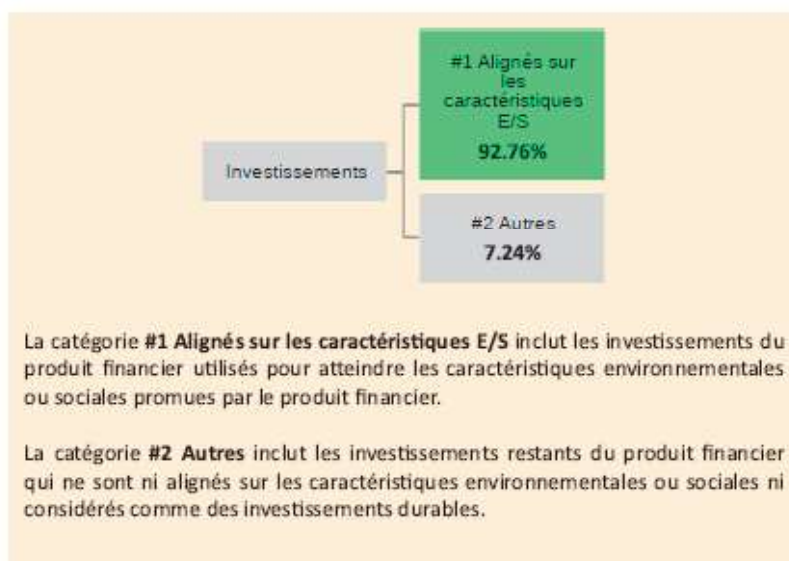


L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

N/A

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Sector	%
ACTIVITES D'ASSURANCE ET FINANCIERES	12.38
COMMERCE DE GROS ET DETAIL; REPARATIONS DE VEHICULES MOTORISES ET MOTOS	6.90
DISTRIB D'EAU, SERVICES D'EGOUTS, TRAITEMENT DES DECHETS ET	3.09

Sector	%
ASSAINISSEMENT	
ACTIVITES D'HEBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	2.96
ACTIVITES IMMOBILIERES	2.84
INFORMATION ET COMMUNICATION	2.83
FABRICATION - Industrial	2.59
CONSTRUCTION	2.18
DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, GAZ, VAPEUR ET AIR CONDITIONNE	2.13
FABRICATION - Consumer, Cyclical	1.72
ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	0.95
FABRICATION - Basic Materials	0.61

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

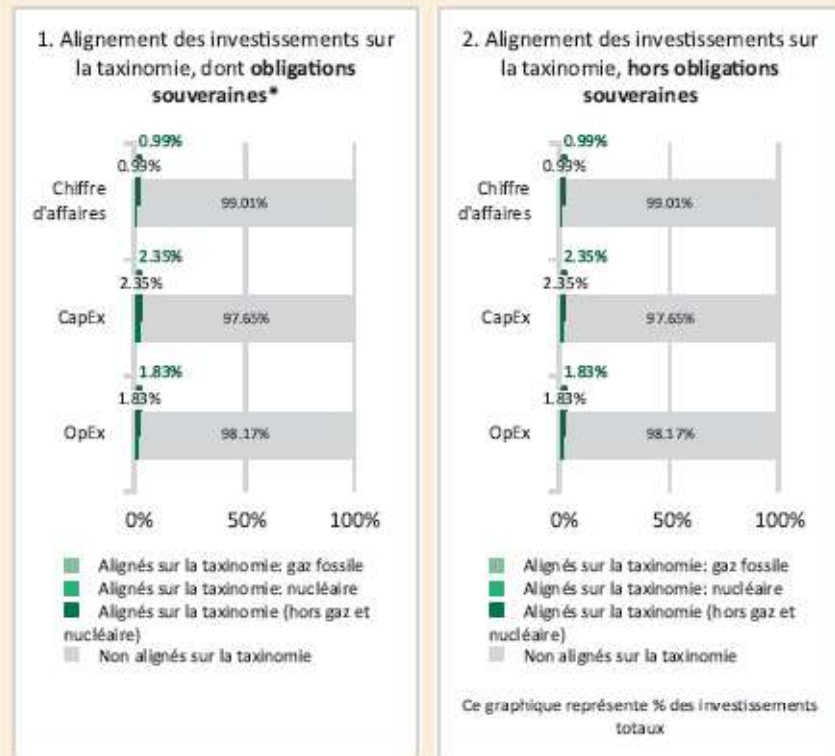
transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

N/A

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

N/A



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "autres" inclut les investissements ne répondant pas aux critères ESG définis, soit parce qu'ils ne sont pas couverts par notre méthodologie (notamment certains émetteurs "non notés"), soit parce qu'ils sont "hors univers". Les équipes de Clay AM travaillent régulièrement à récupérer des points de données ESG parmi les Elle comprend également les liquidités et les instruments dérivés utilisés à des fins de gestion de trésorerie ou de couverture, qui ne sont pas évalués au regard des critères ESG.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été prises en compte tout au long de la période de référence via la mise en œuvre effective de la stratégie ESG et de la méthodologie propriétaire de CLAY AM.

CLAY AM analyse les entreprises de son univers d'investissement à l'aide d'une méthodologie propriétaire de notation ESG, construite à partir de données brutes issues d'un fournisseur externe. Cette notation repose sur une pondération différenciée des indicateurs E, S et G selon leur pertinence sectorielle. La note ESG globale est calculée avec une pondération fixe : 50 % pour les critères environnementaux, 25 % pour les critères sociaux, 25 % pour les critères de gouvernance.

Par ailleurs, CLAY AM a signé les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) et applique une politique d'exclusions normatives et sectorielles, excluant notamment les entreprises impliquées dans le charbon thermique (avec une limite de 20%), le tabac, les jeux d'argent et les armes controversées.

L'ensemble de ces mesures a permis d'assurer l'alignement du portefeuille avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

N/A

RAPPORT COMPTABLE AU 30/09/2025

SDA GESTION

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux dispositions de l'article L533-22-1 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles CLAY ASSET MANAGEMENT a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion : Informations réglementaires - Clay Asset Management (clay-am.com).

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

CLAY ASSET MANAGEMENT n'est pas un membre de marché. Elle n'exécute pas elle-même ses ordres sur les marchés financiers. Les ordres sont transmis auprès de Tiers en vue de leur exécution, à savoir les intermédiaires financiers.

CLAY ASSET MANAGEMENT a choisi de se considérer comme « client professionnel » et demande aux intermédiaires financiers (brokers) de la catégoriser ainsi, ce qui leur impose l'obligation de « meilleure exécution » (« best execution ») à son égard.

CLAY ASSET MANAGEMENT a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société EXOE (Intermédiaire agréé par l'ACPR, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE).

CLAY ASSET MANAGEMENT a défini une politique de meilleure sélection des intermédiaires financiers et des contreparties ayant pour objectif de les sélectionner avec diligence, de vérifier qu'ils disposent de mécanismes d'exécution d'ordres visant à obtenir le meilleur résultat possible et de les évaluer annuellement.

Ladite politique est disponible sur le site internet de la société : www.clay-am.com

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

CLAY ASSET MANAGEMENT a défini une politique de rémunération des collaborateurs qui s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion –agir au mieux des intérêts des clients – et la maîtrise des risques propres de la Société. Le profil de risque des OPC et les caractéristiques de CLAY ASSET MANAGEMENT justifient une mise en œuvre proportionnée des principes de rémunération issus de la Directive européennes n°2014/91/UE (OPCVM).

La politique de rémunération de CLAY ASSET MANAGEMENT :

- s'assure de la cohérence entre le comportement des collaborateurs concernés et les objectifs à long terme de la Société ;
- interdit tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la Société ;
- intègre, dans la mesure de performance utilisée pour le calcul de la composante variable de la rémunération, un mécanisme d'ajustement tenant compte des risques courants et futurs pertinents ;
- prône une gestion saine et efficace du risque financier, des risques de durabilité ainsi que la bonne observation de la politique ESG de la société de gestion ;
- n'encourage pas la prise de risque ;
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux intérêts du gestionnaire et des investisseurs ;
- vise à être en adéquation avec les mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par CLAY ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel (12 collaborateurs) s'est élevé à 1 248 K€. Ce montant total se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes : 1 217 K€ (12 collaborateurs), soit 97,5% du total des rémunérations versées par la Société de gestion à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées : 31 K€ (4 collaborateurs), soit 2,5% du total des rémunérations versées par la Société de gestion à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme.

L'ensemble du personnel de CLAY ASSET MANAGEMENT est éligible au dispositif de rémunération variable.

Bilan actif au 30/09/2025 en EUR

	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	1 045 891,57	690 209,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 045 891,57	690 209,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	11 910 859,47	11 150 362,43
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 910 859,47	11 150 362,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	2 787 026,87	3 099 573,95
OPCVM	2 787 026,87	3 099 573,95
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	15 743 777,91	14 940 145,95
Créances et comptes d'ajustement actifs	14 000,00	10 000,00
Comptes financiers	826 472,65	1 213 697,54
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	840 472,65	1 223 697,54
Total Actif I + II	16 584 250,56	16 163 843,49

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/09/2025 en EUR

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	14 688 914,26	14 392 974,27
Report à nouveau sur revenu net	1 221 727,27	772 043,21
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	552 363,94	745 624,05
Capitaux propres I	16 463 005,47	15 910 641,53
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	121 245,09	253 201,96
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	121 245,09	253 201,96
Total Passifs : I + III + IV	16 584 250,56	16 163 843,49

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	614 600,13	543 099,19
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	614 600,13	543 099,19
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	614 600,13	543 099,19
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-97 109,14	-93 415,13
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-97 109,14	-93 415,13
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	517 490,99	449 684,06
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	0,00	0,00
Revenus nets I = C + D	517 490,99	449 684,06
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-53 110,37	-37 207,19
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 720,00	-5 275,15
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-56 830,37	-42 482,34
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-56 830,37	-42 482,34
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	91 703,32	338 422,33
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	91 703,32	338 422,33

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR

	30/09/2025	30/09/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	0,00	0,00
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	91 703,32	338 422,33
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	552 363,94	745 624,05

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de viser une performance annualisée de 2% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Actif net total	16 463 005,47	15 910 641,53	15 165 017,48	14 405 990,83	15 561 009,23
PART DIST D					
Actif net	16 463 005,47	15 910 641,53	15 165 017,48	14 405 990,83	15 561 009,23
Nombre de parts	15 001	15 001	15 001	15 001	15 001
Valeur liquidative unitaire	1 097,46	1 060,63	1 010,93	960,33	1 037,33
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-3,79	-2,83	-30,45	9,02	2,53

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
D	FR0013336781	0,6 % TTC maximum de l'actif net dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
D	FR0013336781	Néant

Commission de surperformance**Part FR0013336781 D**

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, Obligations convertibles, ESES 20€ TTC Hors ESES 40€ TTC Titres Négociables à court terme, certificats, obligations France RGV : France : forfait 25€ TTC Etranger : forfait : 55€ TTC OPC français/Euroclear : 15€ TTC maximum OPC étrangers : 40 € TTC maximum Monep – Eurex : Futures 2 € TTC /lot Options 0,30% TTC Minimum 7€ Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	15 910 641,53	15 165 017,48
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	0,00	0,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	517 490,99	449 684,06
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-56 830,37	-42 482,34
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	91 703,32	338 422,33
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	16 463 005,47	15 910 641,53

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART DIST D		
Parts souscrites durant l'exercice	0	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0	0,00

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART DIST D	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013336781	PART DIST D	Distribuable	EUR	16 463 005,47	15 001	1 097,46

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	577,07	0,00	577,07	0,00	577,07	0,00
Belgique	468,82	0,00	0,00	468,82	468,82	0,00
Total	1 045,89	0,00	577,07	468,82	1 045,89	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	11 910,86	11 257,27	417,28	236,31	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	826,47	0,00	0,00	0,00	826,47
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	11 257,27	417,28	236,31	826,47

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	1 395,21	0,00	511,99	1 786,11	3 495,88	1 647,03	3 074,64
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	826,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 221,68	0,00	511,99	1 786,11	3 495,88	1 647,03	3 074,64

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	700,26	345,63
Obligations et valeurs assimilées	3 733,48	6 567,48	1 609,90
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	3 733,48	7 267,74	1 955,53

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000009987	UNION PLUS	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	EUR	1 197 817,97
FR0007435920	AMUNDI EUR LIQ SH TRM-I CAP	Amundi	Monetaire	France	EUR	294 286,90
LU0321462870	X ITRAXX CROSSOVER SH SWP 1C	DWS Investment SA	Autres	Luxembourg	EUR	383 552,00
LU1399084224	CLAY SHORT TERM BONDS-EUR-R	CLAY FUNDS	Obligations	Luxembourg	EUR	911 370,00
Total						2 787 026,87

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/09/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	14 000,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	14 000,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-104 780,00
Frais de gestion	-16 465,09
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-121 245,09
Total des créances et dettes	-107 245,09

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART DIST D	30/09/2025
Frais fixes	97 109,14
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	LU1399084224	CLAY SHORT TERM BONDS-EUR-R	911 370,00
Total			911 370,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	517 490,99	449 684,06
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	517 490,99	449 684,06
Report à nouveau	1 221 727,27	772 043,21
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 739 218,26	1 221 727,27
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 739 218,26	1 221 727,27
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 739 218,26	1 221 727,27
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	15 001	15 001
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-56 830,37	-42 482,34
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-56 830,37	-42 482,34
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-56 830,37	-42 482,34
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-56 830,37	-42 482,34
Total	-56 830,37	-42 482,34
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	15 001	15 001
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			12 956 751,04	78,70
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			1 045 891,57	6,35
Banques			468 823,57	2,85
FBAVP Float PERP	EUR	2	468 823,57	2,85
Distributeurs			231 438,00	1,40
FNACFP 0 1/4 03/23/27	EUR	3 000	231 438,00	1,40
Prestataires de soins de santé			345 630,00	2,10
CLARFP 0 7/8 03/06/27	EUR	6 000	345 630,00	2,10
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			11 910 859,47	72,35
Assurance - Non vie			211 365,86	1,28
MLKOFF 5 3/4 10/22/25	EUR	2	211 365,86	1,28
Assurance vie			362 341,20	2,20
GROUPAMA 3,375%18-240928	EUR	1	101 189,97	0,61
LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	EUR	250	261 151,23	1,59
Automobiles et équipementiers			251 916,67	1,53
EOFP 5 3/8 03/15/31	EUR	100	102 348,82	0,62
FAURECIA 2,375%19-150627	EUR	150	149 567,85	0,91
Banques			1 175 084,10	7,14
BPCE 3,85%14-250626 TSR	EUR	200 000	201 471,72	1,22
CASA 2,50%16-221226	EUR	200	199 941,36	1,22
CA SA 3%15-211225 TSR	EUR	100 000	100 191,66	0,61
ISPIM 3 3/4 06/29/27	EUR	1	256 205,08	1,56
ISPIM Float 06/16/32	EUR	1	216 033,68	1,31
UBS Float 11/26/25	EUR	200	201 240,60	1,22
Boissons			265 743,65	1,61
PICSUR 6 3/8 07/01/29	EUR	250	265 743,65	1,61
Chimie			100 725,84	0,61
ARKEMA TV20-PERP.	EUR	1	100 725,84	0,61
Distributeurs			1 039 563,75	6,31
BIRKEN 5 1/4 04/30/29	EUR	200	206 925,33	1,26
FNAC DARTY 6%24-010429	EUR	400	418 718,67	2,54
VERISR 5 1/2 05/15/30	EUR	200	212 174,11	1,29
VERISURE HOLD 3,875%20-150726	EUR	200	201 745,64	1,22
Electricité			783 554,16	4,76
EDP-ENERGIAS TV23-230483	EUR	3	326 243,15	1,98
ENEL 6,625% PERP	EUR	400	457 311,01	2,78
Energies renouvelables			373 831,09	2,27
AKUOEN 7 1/2 11/27/29	EUR	280	312 993,28	1,90
AKUO ENERGY 4,25%20-151226	EUR	60	60 837,81	0,37
Equipement électronique et électrique			320 503,82	1,95
ALOPF 5.868 PERP	EUR	3	320 503,82	1,95

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fournisseurs de services de télécommunications			613 845,98	3,73
ILDFF 5 3/8 06/14/27	EUR	2	210 401,73	1,28
ORANGE 5%14-PERPETUEL EMTN	EUR	100	102 174,70	0,62
TELEFONICA EUROPE TV18-PERP.	EUR	2	201 534,33	1,22
TELEFONICA EUROPE TV20-PERP.	EUR	1	99 735,22	0,61
Gaz eau et services multiples aux collectivités			402 607,45	2,45
IBERDROLA INTL TV20-PERP. NC5	EUR	1	100 429,08	0,61
VEOLIA ENVIRON. 2,25%20-PERP.	EUR	3	302 178,37	1,84
Industries généralistes			104 309,97	0,63
BOELST 6 1/4 02/15/29	EUR	100	104 309,97	0,63
Instruments de placement hors actions			642 213,54	3,90
BNP PARIBAS ISS 24-1034 INDEX	EUR	230	236 313,50	1,44
DUFY ONE 2%19-150227	EUR	300	297 126,33	1,80
FONCIERE DES ASSOCIES 300626	EUR	107	108 773,71	0,66
Investissement immobilier et services			105 222,75	0,64
GOLDSTORY 6,75%24-010230	EUR	100	105 222,75	0,64
Matériel équipements destinés aux TI			682 261,32	4,14
PRYIM 5 1/4 PERP	EUR	450	472 671,49	2,87
REXEL 5,25%23-150930	EUR	200	209 589,83	1,27
Médias			160 497,17	0,98
BANIJAY ENTERT 7%23-010529	EUR	150	160 497,17	0,98
Prestataires de soins de santé			105 009,81	0,64
CLARFP 7 7/8 06/27/30	EUR	1	105 009,81	0,64
Services appui à industrie			195 454,50	1,19
DERICHEBOURG 2,25%21-150728	EUR	200	195 454,50	1,19
Services bancaires invest et de courtage			1 705 784,81	10,36
ACCINV 6 3/8 10/15/29	EUR	200	217 350,58	1,32
HLDERP 4 1/8 04/02/30	EUR	300	312 690,45	1,90
KLESIA PREV 5,375%16-081226	EUR	2	213 662,71	1,30
LFVEFP 7 1/2 07/31/30	EUR	330	347 471,92	2,11
MOBLUX 4 1/4 07/15/28	EUR	200	200 154,06	1,22
MOBLUX 7 05/15/30	EUR	100	107 729,89	0,65
PAPREC 4 1/8 07/15/30	EUR	200	204 999,17	1,24
TIKEHAU CAPITAL 2,25%19-141026	EUR	1	101 726,03	0,62
Services de traitement et élim des déchets			204 449,00	1,24
SCHFPF 4 1/2 03/25/30	EUR	200	204 449,00	1,24
Sociétés de placement immobilier			203 922,58	1,24
URWFP 4 3/4 PERP	EUR	2	203 922,58	1,24
Souverains			885 872,47	5,38
GERMANY 2,20%24-150234	EUR	90 000 000	885 872,47	5,38
Transport industriel			355 048,03	2,16
CMACG 5 01/15/31	EUR	200	206 455,56	1,26

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
OCEASA 10 PERP	EUR	15	148 592,47	0,90
Voyages et Loisirs			659 729,95	4,01
ACCOR TV23-PERP.	EUR	4	453 908,66	2,76
AFFP 5 3/4 PERP	EUR	2	205 821,29	1,25
Parts d'OPC et fonds d'investissements			2 787 026,87	16,93
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			2 787 026,87	16,93
AMUNDI EUR LIQ SH TRM-I CAP	EUR	25	294 286,90	1,79
CLAY SHORT TERM BONDS-EUR-R	EUR	850	911 370,00	5,54
UNION PLUS	EUR	5,8	1 197 817,97	7,27
X ITRAXX CROSSOVER SH SWP 1C	EUR	13 000	383 552,00	2,33
Total			15 743 777,91	95,63

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	15 743 777,91
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	840 472,65
Autres passifs (-)	-121 245,09
Total = actif net	16 463 005,47



SDA GESTION

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025**

SDA GESTION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CLAY ASSET MANAGEMENT
26, rue Saussier Leroy
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement SDA GESTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

SDA GESTION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

SDA GESTION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.12.23 17:45:25 +0100



Bilan actif au 30/09/2025 en EUR

	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	0,00	0,00
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	1 045 891,57	690 209,57
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	1 045 891,57	690 209,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	11 910 859,47	11 150 362,43
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	11 910 859,47	11 150 362,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	2 787 026,87	3 099 573,95
OPCVM	2 787 026,87	3 099 573,95
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	15 743 777,91	14 940 145,95
Créances et comptes d'ajustement actifs	14 000,00	10 000,00
Comptes financiers	826 472,65	1 213 697,54
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	840 472,65	1 223 697,54
Total Actif I + II	16 584 250,56	16 163 843,49

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/09/2025 en EUR

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	14 688 914,26	14 392 974,27
Report à nouveau sur revenu net	1 221 727,27	772 043,21
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	552 363,94	745 624,05
Capitaux propres I	16 463 005,47	15 910 641,53
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	121 245,09	253 201,96
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	121 245,09	253 201,96
Total Passifs : I + III + IV	16 584 250,56	16 163 843,49

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR

	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	614 600,13	543 099,19
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	614 600,13	543 099,19
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	614 600,13	543 099,19
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-97 109,14	-93 415,13
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-97 109,14	-93 415,13
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	517 490,99	449 684,06
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	0,00	0,00
Revenus nets I = C + D	517 490,99	449 684,06
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-53 110,37	-37 207,19
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 720,00	-5 275,15
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-56 830,37	-42 482,34
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-56 830,37	-42 482,34
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	91 703,32	338 422,33
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	91 703,32	338 422,33

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR

	30/09/2025	30/09/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	0,00	0,00
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	91 703,32	338 422,33
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	552 363,94	745 624,05

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de viser une performance annualisée de 2% nette de frais sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
Actif net total	16 463 005,47	15 910 641,53	15 165 017,48	14 405 990,83	15 561 009,23
PART DIST D					
Actif net	16 463 005,47	15 910 641,53	15 165 017,48	14 405 990,83	15 561 009,23
Nombre de parts	15 001	15 001	15 001	15 001	15 001
Valeur liquidative unitaire	1 097,46	1 060,63	1 010,93	960,33	1 037,33
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-3,79	-2,83	-30,45	9,02	2,53

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
D	FR0013336781	0,6 % TTC maximum de l'actif net dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
D	FR0013336781	Néant

Commission de surperformance**Part FR0013336781 D**

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, Obligations convertibles, ESES 20€ TTC Hors ESES 40€ TTC Titres Négociables à court terme, certificats, obligations France RGV : France : forfait 25€ TTC Etranger : forfait : 55€ TTC OPC français/Euroclear : 15€ TTC maximum OPC étrangers : 40 € TTC maximum Monep – Eurex : Futures 2 € TTC /lot Options 0,30% TTC Minimum 7€ Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	15 910 641,53	15 165 017,48
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	0,00	0,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	517 490,99	449 684,06
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-56 830,37	-42 482,34
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	91 703,32	338 422,33
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	16 463 005,47	15 910 641,53

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART DIST D		
Parts souscrites durant l'exercice	0	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0	0,00

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART DIST D	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013336781	PART DIST D	Distribuable	EUR	16 463 005,47	15 001	1 097,46

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	577,07	0,00	577,07	0,00	577,07	0,00
Belgique	468,82	0,00	0,00	468,82	468,82	0,00
Total	1 045,89	0,00	577,07	468,82	1 045,89	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	11 910,86	11 257,27	417,28	236,31	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	826,47	0,00	0,00	0,00	826,47
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	11 257,27	417,28	236,31	826,47

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	1 395,21	0,00	511,99	1 786,11	3 495,88	1 647,03	3 074,64
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	826,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 221,68	0,00	511,99	1 786,11	3 495,88	1 647,03	3 074,64

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	700,26	345,63
Obligations et valeurs assimilées	3 733,48	6 567,48	1 609,90
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	3 733,48	7 267,74	1 955,53

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000009987	UNION PLUS	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	EUR	1 197 817,97
FR0007435920	AMUNDI EUR LIQ SH TRM-I CAP	Amundi	Monetaire	France	EUR	294 286,90
LU0321462870	X ITRAXX CROSSOVER SH SWP 1C	DWS Investment SA	Autres	Luxembourg	EUR	383 552,00
LU1399084224	CLAY SHORT TERM BONDS-EUR-R	CLAY FUNDS	Obligations	Luxembourg	EUR	911 370,00
Total						2 787 026,87

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/09/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	14 000,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	14 000,00
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-104 780,00
Frais de gestion	-16 465,09
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-121 245,09
Total des créances et dettes	-107 245,09

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART DIST D	30/09/2025
Frais fixes	97 109,14
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	LU1399084224	CLAY SHORT TERM BONDS-EUR-R	911 370,00
Total			911 370,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	517 490,99	449 684,06
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	517 490,99	449 684,06
Report à nouveau	1 221 727,27	772 043,21
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 739 218,26	1 221 727,27
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 739 218,26	1 221 727,27
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 739 218,26	1 221 727,27
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	15 001	15 001
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-56 830,37	-42 482,34
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-56 830,37	-42 482,34
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-56 830,37	-42 482,34
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-56 830,37	-42 482,34
Total	-56 830,37	-42 482,34
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	15 001	15 001
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			12 956 751,04	78,70
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			1 045 891,57	6,35
Banques			468 823,57	2,85
FBAVP Float PERP	EUR	2	468 823,57	2,85
Distributeurs			231 438,00	1,40
FNACFP 0 1/4 03/23/27	EUR	3 000	231 438,00	1,40
Prestataires de soins de santé			345 630,00	2,10
CLARFP 0 7/8 03/06/27	EUR	6 000	345 630,00	2,10
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			11 910 859,47	72,35
Assurance - Non vie			211 365,86	1,28
MLKOFF 5 3/4 10/22/25	EUR	2	211 365,86	1,28
Assurance vie			362 341,20	2,20
GROUPAMA 3,375%18-240928	EUR	1	101 189,97	0,61
LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	EUR	250	261 151,23	1,59
Automobiles et équipementiers			251 916,67	1,53
EOFP 5 3/8 03/15/31	EUR	100	102 348,82	0,62
FAURECIA 2,375%19-150627	EUR	150	149 567,85	0,91
Banques			1 175 084,10	7,14
BPCE 3,85%14-250626 TSR	EUR	200 000	201 471,72	1,22
CASA 2,50%16-221226	EUR	200	199 941,36	1,22
CA SA 3%15-211225 TSR	EUR	100 000	100 191,66	0,61
ISPIM 3 3/4 06/29/27	EUR	1	256 205,08	1,56
ISPIM Float 06/16/32	EUR	1	216 033,68	1,31
UBS Float 11/26/25	EUR	200	201 240,60	1,22
Boissons			265 743,65	1,61
PICSUR 6 3/8 07/01/29	EUR	250	265 743,65	1,61
Chimie			100 725,84	0,61
ARKEMA TV20-PERP.	EUR	1	100 725,84	0,61
Distributeurs			1 039 563,75	6,31
BIRKEN 5 1/4 04/30/29	EUR	200	206 925,33	1,26
FNAC DARTY 6%24-010429	EUR	400	418 718,67	2,54
VERISR 5 1/2 05/15/30	EUR	200	212 174,11	1,29
VERISURE HOLD 3,875%20-150726	EUR	200	201 745,64	1,22
Electricité			783 554,16	4,76
EDP-ENERGIAS TV23-230483	EUR	3	326 243,15	1,98
ENEL 6,625% PERP	EUR	400	457 311,01	2,78
Energies renouvelables			373 831,09	2,27
AKUOEN 7 1/2 11/27/29	EUR	280	312 993,28	1,90
AKUO ENERGY 4,25%20-151226	EUR	60	60 837,81	0,37
Equipement électronique et électrique			320 503,82	1,95
ALOPF 5.868 PERP	EUR	3	320 503,82	1,95

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fournisseurs de services de télécommunications			613 845,98	3,73
ILDFP 5 3/8 06/14/27	EUR	2	210 401,73	1,28
ORANGE 5%14-PERPETUEL EMTN	EUR	100	102 174,70	0,62
TELEFONICA EUROPE TV18-PERP.	EUR	2	201 534,33	1,22
TELEFONICA EUROPE TV20-PERP.	EUR	1	99 735,22	0,61
Gaz eau et services multiples aux collectivités			402 607,45	2,45
IBERDROLA INTL TV20-PERP. NC5	EUR	1	100 429,08	0,61
VEOLIA ENVIRON. 2,25%20-PERP.	EUR	3	302 178,37	1,84
Industries généralistes			104 309,97	0,63
BOELST 6 1/4 02/15/29	EUR	100	104 309,97	0,63
Instruments de placement hors actions			642 213,54	3,90
BNP PARIBAS ISS 24-1034 INDEX	EUR	230	236 313,50	1,44
DUFY ONE 2%19-150227	EUR	300	297 126,33	1,80
FONCIERE DES ASSOCIES 300626	EUR	107	108 773,71	0,66
Investissement immobilier et services			105 222,75	0,64
GOLDSTORY 6,75%24-010230	EUR	100	105 222,75	0,64
Matériel équipements destinés aux TI			682 261,32	4,14
PRYIM 5 1/4 PERP	EUR	450	472 671,49	2,87
REXEL 5,25%23-150930	EUR	200	209 589,83	1,27
Médias			160 497,17	0,98
BANIJAY ENTERT 7%23-010529	EUR	150	160 497,17	0,98
Prestataires de soins de santé			105 009,81	0,64
CLARFP 7 7/8 06/27/30	EUR	1	105 009,81	0,64
Services appui à industrie			195 454,50	1,19
DERICHEBOURG 2,25%21-150728	EUR	200	195 454,50	1,19
Services bancaires invest et de courtage			1 705 784,81	10,36
ACCINV 6 3/8 10/15/29	EUR	200	217 350,58	1,32
HLDERP 4 1/8 04/02/30	EUR	300	312 690,45	1,90
KLESIA PREV 5,375%16-081226	EUR	2	213 662,71	1,30
LFVEFP 7 1/2 07/31/30	EUR	330	347 471,92	2,11
MOBLUX 4 1/4 07/15/28	EUR	200	200 154,06	1,22
MOBLUX 7 05/15/30	EUR	100	107 729,89	0,65
PAPREC 4 1/8 07/15/30	EUR	200	204 999,17	1,24
TIKEHAU CAPITAL 2,25%19-141026	EUR	1	101 726,03	0,62
Services de traitement et élim des déchets			204 449,00	1,24
SCHFPF 4 1/2 03/25/30	EUR	200	204 449,00	1,24
Sociétés de placement immobilier			203 922,58	1,24
URWFP 4 3/4 PERP	EUR	2	203 922,58	1,24
Souverains			885 872,47	5,38
GERMANY 2,20%24-150234	EUR	90 000 000	885 872,47	5,38
Transport industriel			355 048,03	2,16
CMACG 5 01/15/31	EUR	200	206 455,56	1,26

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
OCEASA 10 PERP	EUR	15	148 592,47	0,90
Voyages et Loisirs			659 729,95	4,01
ACCOR TV23-PERP.	EUR	4	453 908,66	2,76
AFFP 5 3/4 PERP	EUR	2	205 821,29	1,25
Parts d'OPC et fonds d'investissements			2 787 026,87	16,93
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			2 787 026,87	16,93
AMUNDI EUR LIQ SH TRM-I CAP	EUR	25	294 286,90	1,79
CLAY SHORT TERM BONDS-EUR-R	EUR	850	911 370,00	5,54
UNION PLUS	EUR	5,8	1 197 817,97	7,27
X ITRAXX CROSSOVER SH SWP 1C	EUR	13 000	383 552,00	2,33
Total			15 743 777,91	95,63

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	15 743 777,91
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	840 472,65
Autres passifs (-)	-121 245,09
Total = actif net	16 463 005,47